

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [sophie Bouchard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/eb96aefd7fb27af9a6a1ee44>

Date d'obtention : 2021-06-01 17:58:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

elles sont très claires et bien structurées, facile à utiliser.

on part toujours avec l'auteur du signalement et ensuite, on fait le tour de la situation avec l'aide mémoire. l'idée est d'avoir un bon topo de la situation.

il est important de travailler en équipe avec le policier et de l'avertir au moment opportun. il ne faut pas tarder à faire l'enquête et rencontrer les jeunes.

important d'évaluer si l'acte est impulsif ou malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

j'ai adoré. j'ai pris le temps de voir toutes les réponses.

belle différence à faire avec les auteurs du signalement afin de voir qui débutera l'analyse de la situation.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

parler au jeune investigateur lorsque c'est un acte malveillant. travailler de pair avec les policiers.

faire le tout très rapidement et éviter les fuites d'information.